



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BAZAS**

L'an deux mille vingt-et-un, le treize avril, le Conseil Municipal dûment convoqué le 07 avril 2021, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Isabelle DEXPERT, Maire.

Nombre de membres
en exercice : 27
Membres présents : 26
Procuration : 1
Suffrages exprimés : 27
Votes Pour : 27
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Mme Isabelle DEXPERT, Mme Danielle BARREYRE, M. Bernard JOLLYS, Mme Isabelle BERNADET, M. Patrick DUFAU, Mme Isabelle POINTIS, M. Richard BAMALE, Mme Marie-Bernadette DULAU, M. Francis DELCROS, M. Julien RIVIERE, M. Laurent SOULARD, Mme Florence DUSSILLOLS, M. Nicolas SERRIERE, Mme Francine CHADEF AUD, M. Patrick DARROMAN, Mme Catherine BERNOS, M. Laurent JOUGLENS, Mme Mélanie MANO par VISIO, M. Jacques DELLION, Mme Emmanuelle PEIGNIEUX, M. Pierre MONCHAUX, Mme Sonia CILLARD-CARRARA, M. Jean-Bernard BONNAC, Mme Marie-Agnès SALOMON, M. Sébastien LATASTE, Mme Sylvie BADETS.

Excusée : Mme Amandine BARBERE (procuration à Mme Sonia CILLARD-CARRARA).

Secrétaire de séance : M. Patrick DUFAU

N° DE_2021_058

OBJET : MEDIATHEQUE Acquisition d'une boîte RETOUR – Subvention DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Madame Marie-Bernadette DULAU expose à l'assemblée qu'il est envisagé la mise en place d'une boîte RETOUR à la médiathèque afin de faciliter la restitution des ouvrages en dehors des horaires d'ouverture et de permettre le développement du principe « drive ».

Une aide départementale peut être attribuée dans le cadre des « projets innovants » en faveur du livre et de la lecture. En effet, cette « boîte retour » serait un nouvel outil dans le cadre des activités ordinaires de la médiathèque permettant de développer l'attractivité du service culturel et de faire évoluer des pratiques culturelles.

Le coût de ce matériel est de l'ordre de 7 500 € HT.

Le plan de financement serait le suivant :

Estimation du matériel	7 500 € HT
Subvention du Département de la Gironde 45 % (+1,20)	4 050 €
Quote-part restant à la charge de la collectivité	3 450 €

La Commune préfinancera la TVA.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver cette acquisition et de solliciter une aide auprès du Conseil Départemental de la Gironde, au titre des « projets innovants culturels ».

Considérant la possibilité de bénéficier d'un financement du Conseil Départemental de la Gironde, dans le cadre des projets innovants dédiés à la culture,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

PREND ACTE du projet d'acquisition d'une boîte RETOUR pour la médiathèque « le Polyèdre ».

APPROUVE le plan de financement ci-dessus.

SOLLICITE une subvention du Conseil Départemental de la Gironde au taux de 45 % au titre des projets innovants culturels.

S'ENGAGE à prendre en charge la part non couverte par la subvention ainsi que la TVA.
Les crédits nécessaires seront prévus au budget 2021.

CHARGE Madame le Maire de l'exécution de la présente et de signer tout document relatif à ce dossier.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Isabelle DEXPERT

